

# 37<sup>e</sup> Journée Rue de l'Avenir / 2 oct 2020 / Yverdon

Ça chauffe dans la rue // L'espace public face à l'urgence climatique

Penser les espaces publics de demain :

intégration des usagers dès la phase du concours d'urbanisme

L'exemple de La Coudre, Neuchâtel





# La place de La Coudre

Une place qui n'en a aujourd'hui que le nom



# **Démarche participative et mandats d'étude parallèles**

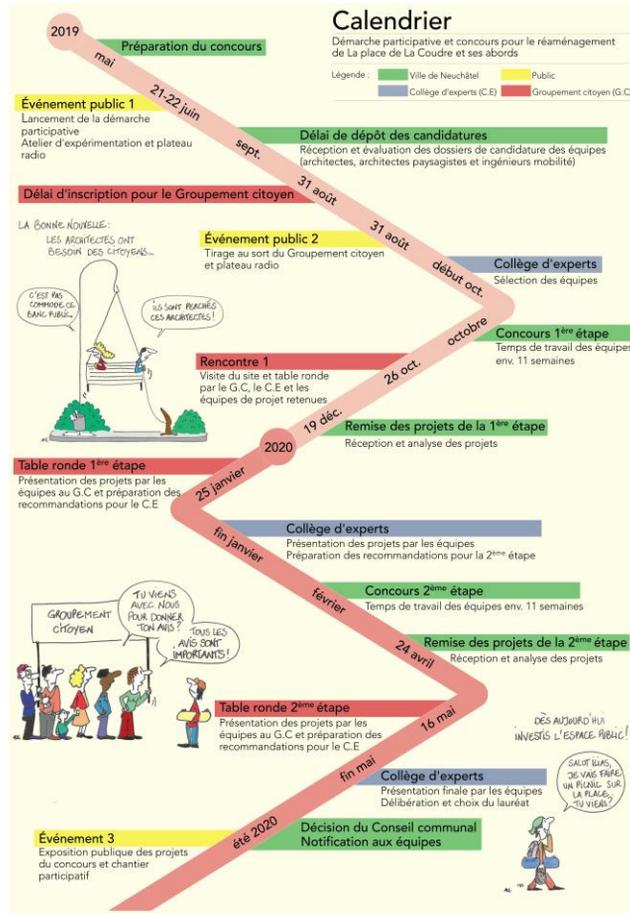
## L'association En commun

*En commun* est une association à but non lucratif dont l'objectif est de mettre en oeuvre et de promouvoir les principes des biens communs et de gestion commune dans les domaines du territoire, du social, de l'écologie et de l'économie. L'association se donne pour mission de provoquer l'engagement collectif dans la fabrique de l'espace commun.

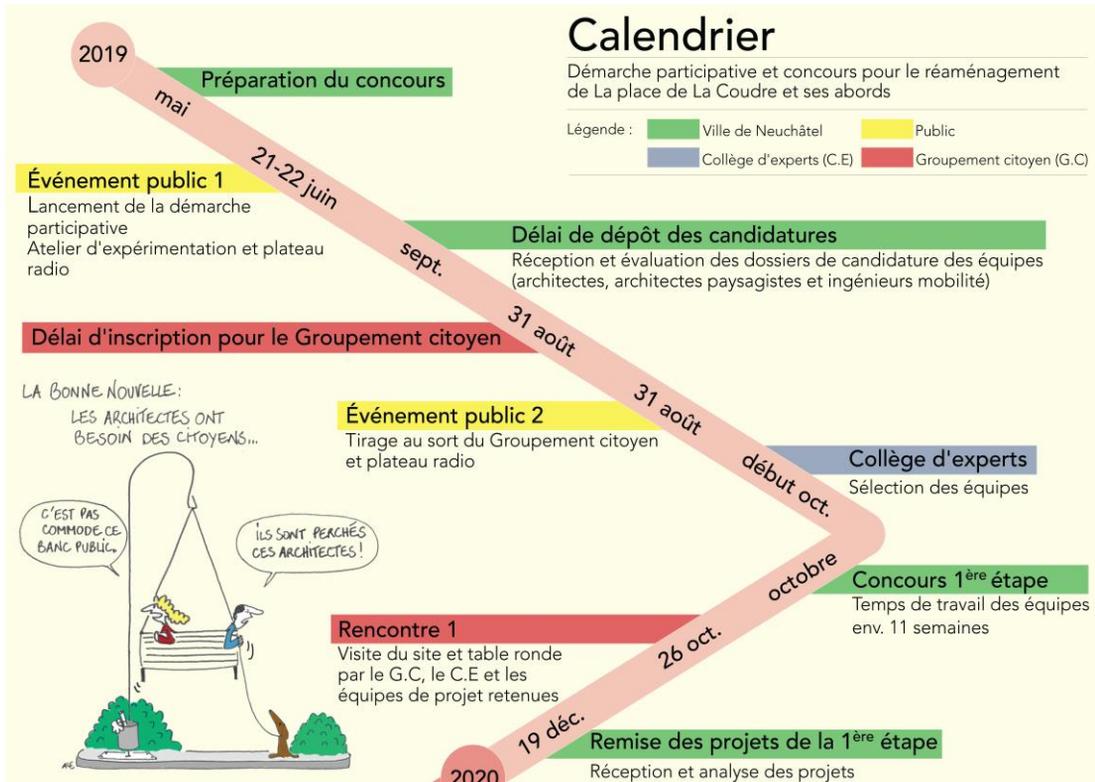


***En commun,***  
construisons l'espace public de demain!

## Des usagers intégrés tout au long du processus



## Des usagers intégrés tout au long du processus



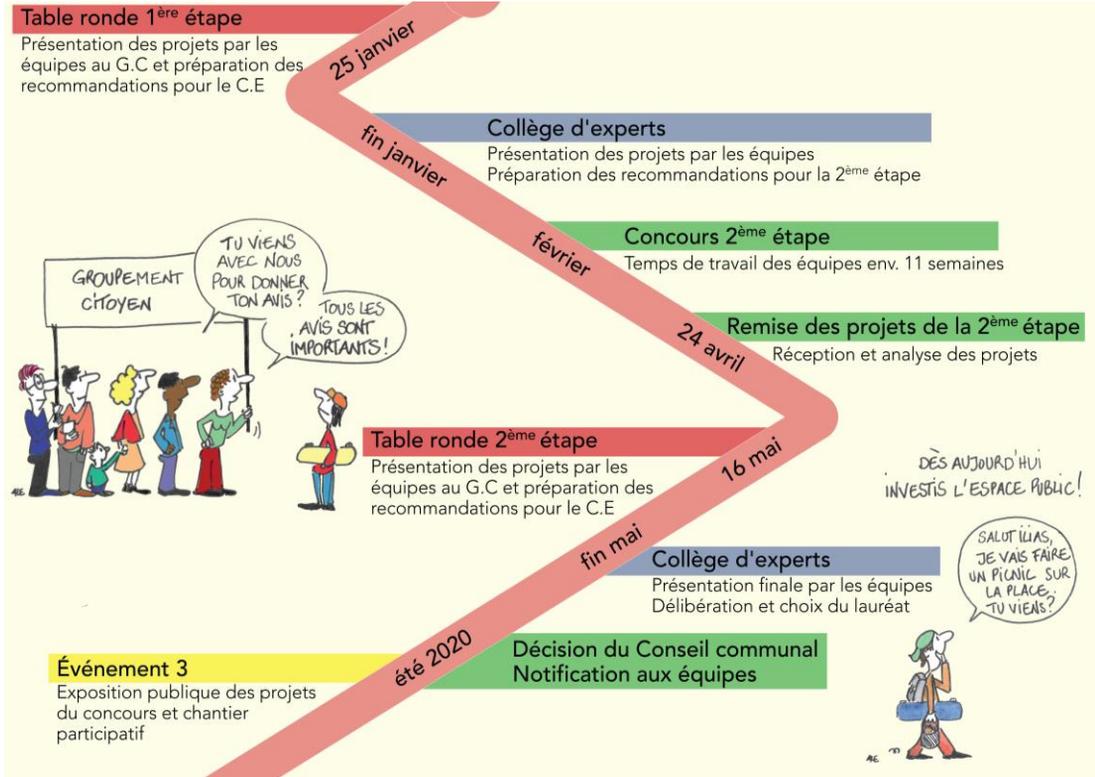
# Démarche participative – événement public 1

Ateliers et plateau radio ouverts à tous : une démarche hors-les-murs et inclusive





## Des usagers intégrés tout au long du processus



# Tables-rondes avec le groupement citoyen

Deux samedis studieux et riches d'enseignements



# Une démarche hors des sentiers battus...

... voulue par la Direction de l'urbanisme et menée avec brio par En commun

Proclamation des résultats :  
**samedi 17 octobre à 11h**



# **Les MEP et l'adaptation aux changements climatiques**

## Ce qui ressort des tables rondes

### Phase d'élaboration du cahier des charges

- La thématique n'apparaît pas directement
- Préoccupations sur :
  - qualité et quantité de la végétation
  - rôle des arbres pour l'ombrage pour le confort
  - présence de l'eau pour boisson, jeux, bruit
  - qualité des matériaux pour l'aspect piétonnier

### Phase 1 et 2 des MEP

- Evolution au fil des discussions avec les mandataires
- Prise en compte de l'effet de chaleur de certains matériaux
- Demande d'une meilleure prise en compte des espaces non utilisés tels que les talus



## Un fil conducteur des MEP

### **Un objectif des MEP :**

- Renforcer la dimension végétale du cœur de La Coudre (fraicheur, ombre, ambiance, climat, biodiversité, etc.) et limiter les surfaces imperméables

### **Un critère d'évaluation du collège d'experts :**

- Intégration des objectifs en matière de biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques

### **Un élément du rendu :**

- Demande d'une fiche présentant les réponses apportées dans le projet en faveur de la biodiversité, de l'adaptation aux changements climatiques et de la lutte contre les îlots de chaleur urbain

### **Un spécialiste-conseil dédié à la thématique :**

- Le centre de recherche de la Maison de la rivière

## Ce qu'en dit le programme des MEP

- Intégrer des **espaces de plantations** à destination du quartier
- Intégrer la **présence de l'eau**, sous ses différentes formes
- Prévoir des bancs en **zone calme et ombragée**
- Concevoir **un couvert** favorisant les rencontres et les manifestations
- Améliorer le **confort climatique de la cour** du collège du Crêt-du-Chêne
- **Choisir les essences végétales** dans les objectifs:
  - d'apport d'ombre et de fraîcheur,
  - d'adaptation aux changements climatiques
  - de biodiversité.



## Champs d'analyse du spécialiste-conseil

### **Biodiversité**

- Flore
- Faune
- Milieux naturels

### **Adaptation aux changements climatiques**

- Gestion des îlots de chaleur
- Climatisation passive
- Services écosystémiques

### **Valorisation des patrimoines**

- Patrimoine naturel
- Patrimoine culturel

### **Autres mesures**

- Gestion des matériaux
- Eclairage nocturne



### Conclusions générales

- Thématique plus ou moins prise en compte selon les projets
- Réponses et solutions doivent encore être fouillées et approfondies
- Risque réel de créer des problèmes à long terme aussi bien en matière d'usage, d'entretien que de réponses à des événements climatiques particuliers
- Mesures favorisant la biodiversité peu présentes dans les projets
- Flore traitée mais peu abordée en termes de qualité, très peu de considération pour les différentes strates végétales, indispensables aux continuités écologiques
- Faune absente



**Merci de votre attention  
et place aux ateliers**

### Mesures préconisées

- Végétalisation des parkings par des grilles gazons ou du tout-venant ensemencés
- Végétalisation des toitures et des façades des bâtiments
- Végétalisation des zones délaissées (berme centrale, espaces parking, zones techniques, etc.)
- Utilisation des arbres existants et remplacement en groupe afin de ne pas créer de trouée
- Création d'ensembles d'arbres et d'arbustes créant des îlots de fraîcheur
- Ombrage maximal des espaces, si possible par la végétation
- Création de points d'eau et de zones de fraîcheur par des étangs, fontaines, jeux d'eau, etc.
- Utilisation au maximum de revêtements perméables et clairs